

## LA PROBLEMATIQUE PHONOLOGIQUE DE SAPIR

par R. VION.

Dans l'état actuel de la phonologie, la critique des conceptions sapiriennes peut apparaître comme une étude de pure érudition. L'absence chez Sapir de toute procédure de découverte et d'identification des unités phonologiques, pourrait en effet laisser croire que la critique de ses conceptions n'a plus grand chose à voir avec les problèmes linguistiques contemporains. D'autre part, l'accusation de « mentalisme », si unanimement portée à l'encontre de ses ouvrages, semblerait indiquer que la linguistique contemporaine a, pour l'essentiel, tiré, des idées de Sapir, les enseignements qui s'imposaient.

Disons tout de suite qu'une telle manière d'appréhender les conceptions phonologiques de Sapir n'est pas correcte. De nombreux faits témoignent au contraire de leur importance contemporaine.

La place de Sapir dans le développement de la phonologie américaine - place qu'il reste toutefois à apprécier correctement - et les récentes références qui lui sont faites, de la part des phonologues générativistes, font apparaître qu'une partie au moins de ses conceptions peut s'intégrer dans les théories contemporaines.

L'importance de Sapir est également soulignée par Cantineau qui, rappelons le, traduit en français l'ouvrage central de la phonologie européenne : les « Principes de Phonologie » de Troubetzkoy.

Selon Cantineau, « il a paru dans le premier volume de la revue *Language*, en 1925 (donc un an avant la fondation du cercle linguistique de Prague), un article d'Edward Sapir, « Sound patterns in language », où apparaissaient (...) quelques-unes des idées essentielles de la phonologie » (1).

Dans ces conditions il semble parfaitement vraisemblable de considérer que les idées de Sapir trouvent encore une résonance dans les débats contemporains. La critique de Sapir n'est donc pas un exercice gratuit. Elle s'intègre dans un effort théorique nécessaire pour parvenir à la compréhension des problèmes posés, tant par le développement contemporain de la phonologie que par l'existence de plusieurs courants et attitudes phonologiques.

### L'EMPIRISME CHEZ SAPIR

Il peut sembler paradoxal de vouloir retrouver chez Sapir les éléments d'une démarche empirique. Pour de nombreux auteurs Sapir est en effet le représentant type d'une concep-

1) J. Cantineau. *Etudes de Linguistique Arabe*. Paris 1960. Klincksieck p. 242.

tion « mentaliste » des faits linguistiques, conception qui semble interdire toute possibilité d'empirisme. Le caractère « psychologique » de la plupart de ses concepts ainsi que l'absence d'une véritable procédure de découverte des unités linguistiques semblent corroborer la thèse d'un anti-empirisme absolu de Sapir

Il existe également une manière de lire Sapir, en choisissant, plus ou moins volontairement, les formulations en résonance avec les débats contemporains, qui favorise une telle interprétation. Cette lecture non objective, qui met entre parenthèse l'aspect mentaliste de ses conceptions, se fonde sur un certain nombre de formulations opposant « classement structural » à « classement phonétique » et « phonème » à « son ».

Nous allons rapidement développer l'exemple type de cette lecture non objective, sur un point important pour toute théorie phonologique : la nature du rapport de *son* à *phonème*.

Bien que le terme de phonème n'apparaisse chez Sapir qu'à partir de 1933 (2), la distinction entre son et phonème existe néanmoins dès son important article de 1925 (3). C'est ainsi qu'il oppose, dès cette époque, la notion de « son du langage » aux faits physiques et physiologiques qui définissent le son phonétique :

« La notion de « son du langage » n'est pas explicable en simples termes sensori-moteurs (...) » (4).

ou encore :

« (...) les faits phonétiques (...) ne se réduisent en aucune manière à des phénomènes physiques. Il n'y a là qu'une illustration particulière d'une vérité plus générale : dans l'étude de n'importe quel type d'expression, il faut dépasser les données sensibles pour saisir les formes telles qu'elles sont intuitivement appréhendées et communiquées, car ce sont elles et elles seules qui donnent sa valeur et son sens à cette expression » (5)

La distinction entre son et phonème trouve des formulations encore plus précises dans l'article de 1933 et dans la version anglaise de ce même article publiée en 1949. Ainsi, pour Sapir,

« (...) aucun élément de l'expérience humaine ne peut être adéquatement défini par la somme de ses propriétés physiques. (...) Or dès que nous admettons que les éléments véritables de l'expérience ne doivent pas être considérés dans leur réalité physique concrète mais tels qu'ils apparaissent après être passés par le filtre de la valeur fonctionnelle, dès que nous comprenons qu'il est impossible d'établir une échelle des valeurs significatives qui correspond de façon simple à l'échelle des variations physiques, nous avons effectué implicitement et peut-être même sans en avoir conscience une distinction entre le phonème et le son dans ce domaine particulier de l'expérience que l'on

2) La réalité psychologique des phonèmes. *Journal de Psychologie* XXX 1933.

3) *Sound Patterns in Language*. *Language* I, 1925. (nos références renvoient à sa traduction française publiée dans « *Linguistique* » d'Edward Sapir, Editions de Minuit ; Paris 1968 ; pp. 143 - 164).

4) *Sound patterns in language* ; p. 147.

5) Id., pp. 163 -164.

appelle la langue et sa réalisation, la parole. (...) on ne peut définir de façon satisfaisante un phonème en énumérant ses caractéristiques articulatoires ou acoustiques (...) il faut le replacer dans le système total des relations phoniques propres à une langue donnée (...) » (6).

Ces quelques formulations, que l'on pourrait compléter, ne manquent pas de rappeler certaines conclusions du cercle de Prague. C'est probablement ces mêmes formulations qui sont à l'origine de l'appréciation de Cantineau. La situation phonologique qu'elles semblent, de manière non équivoque, caractériser peut se résumer ainsi :

- 1) Le phonème ne peut être défini par rapport au son phonétique, aux caractéristiques physio-acoustiques qui définissent le son ;
- 2) Le son et le phonème sont des réalités qui relèvent de plans distincts :
  - a) du plan de la « forme » pour le phonème, au plan des données sensibles pour le son ;
  - b) du plan de la « langue » pour le phonème, au plan de sa réalisation, la « parole », pour le son ;
- 3) Le phonème se définit à partir de la totalité des relations phonétiques qui définissent également le système.

Mais une telle lecture n'épuise pas le champ phonologique de Sapir. L'existence d'autres notions, comme celles de système phonétique ou de variante, donne à ces formulations une résonance toute différente de celle qu'elles prennent lorsqu'elles sont, comme c'est le cas ici, arbitrairement isolées.

Pour Sapir les phonèmes sont également des « points du système » (7). Un tel énoncé peut paraître marginal et son intérêt pédagogique semble devoir l'emporter sur son importance théorique. Or la fréquence de ses emplois et les conditions bien précises de ses apparitions font de cet énoncé un élément fondamental de la phonologie sapirienne. Cet énoncé est produit chaque fois qu'il s'agit de distinguer phonèmes et variantes.

Pour l'auteur « c'est seulement après avoir écarté les variantes individuelles et contextuelles que l'on est à même d'apercevoir la configuration véritable que forment les sons de la langue » (8). entendre par là les phonèmes. Autrement dit, nous avons d'une part « les sons du système », les phonèmes, et d'autre part « les sons qui n'appartiennent pas, à proprement parler, au système ou plutôt qui constituent des variantes à l'intérieur des véritables unités linguistiques (points of the pattern) (...) » (9).

6) *The Psychological Reality of Phonemes*. Selected Writings of E. Sapir Mandelbaum ; Berkeley 1949. (nos références renvoient à la traduction française parue dans « linguistique » d'E. Sapir ; édit. de minuit. Paris, 1968) pp. 165-166.

7) *Sound patterns in language* ; pp. 148, 149, 151, 158.

8) *id.*, p. 151.

9) *id.*, *ibid.*

Une telle conception est donc caractérisée par la situation suivante :

- 1) Les variantes « s'expliquent par des considérations mécaniques qui n'ont pas grand chose à voir avec la structure phonétique de la langue » (10) ;
- 2) La distinction entre phonème et variante ne fait pas intervenir l'opposition de deux plans, comme les formulations de départ le laissaient entendre. Elle s'opère non à partir d'une différence de nature mais de l'appartenance, ou non, à un système phonétique. L'absence d'une terminologie phonologique clairement élaborée semblerait indiquer que, par « système phonétique », il faille entendre, en fait, ce que nous appelons aujourd'hui « système phonologique » ;
- 3) Il résulte de cette situation, qu'en dépit des formulations de départ, il existe objectivement la possibilité théorique de caractériser le phonème comme un son phonétique particulier.

Une analyse plus poussée nous montre que cette possibilité est effectivement utilisée par Sapir. Ainsi, lorsqu'il s'élève contre le classement phonétique c'est tout simplement parce que « les phonéticiens ne voient pas qu'il n'est pas suffisant d'indiquer qu'un son donné figure dans telle ou telle langue, mais qu'il faut, en outre, chercher à déterminer s'il s'agit d'une forme typique, c'est-à-dire de l'une des unités du système (point in the pattern...) ou seulement d'une variante » (11).

Les nombreux exemples qu'il propose, afin de montrer que « deux langues A et B peuvent avoir des sons identiques, mais des systèmes phonétiques totalement distincts » (12), et réciproquement, ne laissent aucun doute à ce sujet. Par rapport au classement phonétique, qui dresse un tableau phonique exhaustif, le classement phonologique, qui élimine les variantes, conduit obligatoirement à « un système plus restreint, intérieur ou idéal » (13).

Face à deux langues présentant un même tableau phonétique, il n'y a aucune nécessité pour que les « systèmes intérieurs », résultant dans chacun des cas de l'effacement des variantes, présentent également des structures semblables.

Dans une telle problématique le phonème est donc un « son fondamental » (14) qui, étant que tel, relève du plan des réalisations phonétiques. Le rapprochement qu'on était tenté de faire avec Troubetzkoy n'est alors plus possible puisque, pour ce dernier, le phonème relève d'un plan distinct de celui de ses réalisations phoniques.

L'empirisme chez Sapir se caractérise donc de la manière suivante :

- 1) Le rapport de phonème à variante n'est pas conçu comme le rapport du phonème à ses réalisations. Il en résulte que phonème et variante relèvent d'un même plan linguistique ;

10) id., p. 149.

11) Sound patterns in language ; pp. 147 - 148.

12) id., p. 151.

13) Le Langage ; Payot. Paris 1967 (p. 55) ; Traduction de « Language ». New-York 1921.

14) Sound patterns in language. p. 149.

2) Ce plan linguistique n'est autre que celui des réalisations phonétiques.

Si le phonème appartient donc, indépendamment des ambiguïtés terminologiques, réellement au système phonétique, il en résulte qu'« en dernière analyse, il y a de grandes chances pour que le classement structural soit fondé sur un classement phonétique » (15).

3) Le système phonologique qu'il constitue n'est donc, en fait, que « la configuration interne du système phonétique propre à une langue donnée » (16).

Mais alors, la question se pose de savoir quelle était la véritable signification des formulations sapiriennes sur l'impossibilité de définir le phonème en termes physio-acoustiques. Si le phonème n'est, en définitive, qu'un son particulier, rien ne s'oppose à ce que nous le définissions phonétiquement.

Or, si nous tenons à distinguer, par définition, « son fondamental » et *son* variation, il n'est plus possible de recourir à une analyse phonétique. Relevant tous deux du plan des réalisations phoniques, ils recevraient, en fait, le même type de définition. En conséquence, rien au niveau de la définition d'un son ne permettrait à Sapir de prédire si nous avons à faire à un phonème ou à une variante. Dans ces conditions le phonème ne peut être défini, en propre, comme une somme de propriétés physiques. Pour dissocier le phonème d'avec les variantes, « il faut le replacer dans le système total des relations phoniques propres à une langue donnée (...) » (17).

Sapir s'explique d'ailleurs sur la nature de ces relations phoniques :

« on nous reprochera peut-être d'adopter sur ces problèmes un point de vue « métaphysique » et on nous demandera de quel droit nous assignons à un son une « position » dans un système phonétique indépendamment de celle que lui assignerait un classement articulaire ou acoustique. La réponse est simple : la « position » d'un son dans un système phonétique - et par *son* nous entendons ici l'une des unités du système (point in the pattern) et non une simple *variante* dont l'application dépend de conditions déterminées - résulte de notre connaissance implicite de toutes les relations spécifiques qu'il entretient avec tous les autres sons de la langue (parallélisme, contrastes, possibilités de combinaison, restrictions apportées à ces possibilités, etc) » (18).

C'est donc de l'examen des distributions d'un son déterminé que dépendra la décision de le considérer comme phonème ou comme variante. Nous sommes ici sur le terrain même où s'est développé le structuralisme américain qui

1) produit la distinction phonème/variante (phonème/allophone) dans un même plan phonique ;

15) id., p. 157.

16) id., p. 147.

17) The psychological reality of phonemes ; p. 166.

18) Sound patterns in language ; p. 158.

2) déduit des distributions d'un son son statut phonologique.

En dépit de l'absence d'une méthodologie phonologique, il apparaît clairement que l'empirisme, si souvent critiqué dans le structuralisme américain, n'est en fait que le prolongement des conceptions sapiriennes.

### LE MENTALISME CHEZ SAPIR

La question se pose maintenant de savoir quelle est la fonction du « mentalisme » dans la problématique phonologique de Sapir.

Nous venons de voir que phonèmes et variantes sont des unités linguistiques relevant d'un même plan phonétique. Or cette similitude de traitement ne justifie nullement l'importance exclusive accordée au phonème. Si phonème et variantes ont une même réalité linguistique, comment peut-on expliquer la nécessité de se placer au niveau phonologique ? Il y a, dans la théorie de Sapir, un manque à gagner que ne sauraient combler les deux formulations (19) déjà citées, selon lesquelles son et phonème relèveraient de plans distincts. Ces deux formulations, en contradiction avec la théorie phonologique réellement développée, ne sont d'ailleurs nulle part explicitées dans l'œuvre phonologique de Sapir. Ne pouvant rendre compte, sur le terrain proprement linguistique, de l'importance exclusive accordée au phonème, par rapport aux variantes, Sapir se trouve contraint de rechercher ailleurs les raisons de son attitude.

La nécessité de différencier phonèmes et variantes va donc l'amener à recourir à un critère obligatoirement non linguistique. Ainsi :

« chaque membre du système est caractérisé, non seulement par une articulation distinctive, variable dans certaines limites (et une image acoustique correspondante), mais aussi - et c'est là le point central - par une sorte d'isolement psychologique par rapport à tous les autres membres du système. Cette « discontinuité » entre les différents sons d'une langue est aussi nécessaire à leur définition psychologique que les traits articulatoires et acoustiques qui sont d'ordinaire utilisés pour les caractériser. Un son qui n'est pas senti inconsciemment comme occupant une « position » définie par rapport aux autres sons de la langue n'est pas un véritable élément linguistique (...) » (20).

Autrement dit, le phonème est caractérisé par un « isolement psychologique », par une « réalité psychologique », alors que la variante n'a aucune réalité psychologique :

« il est extrêmement difficile, sinon impossible d'amener l'informateur à tenir compte de variations phonétiques purement mécaniques, dépourvues pour lui de toute réalité phonémique » (21).

19) Sound patterns in language ; p. 164 - The psychological reality... ; p. 165 - 166.

20) Sound patterns in language ; p. 146.

21) The psychological reality of phonemes ; p. 168.

Ainsi la différence entre variante et phonème, c'est-à-dire entre *son* et « son fondamental », est d'ordre « psychologique ». Sapir est très clair à ce sujet lorsqu'il prétend avoir « appris à estimer à sa juste valeur la différence psychologique entre un son et un phonème » (22). Le clivage s'opère donc en dehors de toute considération linguistique, étant donnée l'impossibilité, pour Sapir, de le produire linguistiquement. Par là-même, le point central, à partir duquel s'opèrent ses distinctions phonologiques, s'inscrit dans une sorte de « théorie » de la perception. Ainsi, :

« les sujets parlants perçoivent, non les éléments phonétiques comme tels, mais bien les phonèmes » (23).

Dès lors, si les sujets perçoivent les phonèmes, et seulement les phonèmes, il semble légitime de recourir aux jugements subjectifs de ces derniers. L'effacement des variantes au sein d'un tableau phonétique s'opèrera grâce à l'intuition des informateurs étant donné qu'ils ne perçoivent que les phonèmes.

« Si l'attitude phonémique est plus essentielle, au point de vue psychologique, que l'attitude plus strictement phonétique, on devrait pouvoir la découvrir dans les jugements spontanés énoncés par des sujets qui possèdent complètement leur langue au point de vue pratique, mais qui n'en ont pas une connaissance rationnelle ou consciemment systématique » (24).

Dans la mesure où la réalité psychologique du phonème repose non sur une conscience claire du phonème mais sur une perception inconsciente,

« "L'ignorance" des sujets parlants en matière de phonétique constitue un meilleur guide de la réalité phonologique que la "science" du spécialiste » (25).

Ayant constitué le tableau exhaustif des sons d'une langue le "spécialiste" se soumet entièrement aux jugements subjectifs du sujet. Les erreurs d'analyse que commettra nécessairement le sujet « "erreurs d'analyse", au jugement du moins de l'observateur "sophisticé", (...) seront caractérisées par l'inexactitude et l'inconsistance phonétiques, mais (...) trahiront un penchant pour l'exactitude phonémique » (26).

Dans la mesure où ce qui caractérise le phonème c'est sa réalité psychologique, il en résulte que les « relations objectives entre les sons ne sont qu'une première approximation de leurs relations psychologiques, qui, seules, constituent la structure phonétique véritable » (27).

22) id., p. 178.

23) id., p. 168.

24) La réalité psychologique des phonèmes. *Journal de psychologie* XXX 1933 (nos références renvoient à la reproduction de cet article dans « Essais sur le Langage ». Paris 1969 ; édit. de minuit (167 - 188)) ; p. 149.

25) The psychological reality of phonemes ; p. 181.

26) La réalité psychologique des phonèmes ; p. 169.

27) Sound patterns in language ; p. 149.

L'isolement psychologique du phonème, à l'origine de sa réalité psychologique, nécessite que les relations entre phonèmes soient également d'ordre psychologique, et par suite implique « la réalité psychologique de la notion de structure phonémique » (28).

Tous les concepts "phonologiques" de Sapir sont en fait "psychologiques". Sa phonologie est une "psychologie phonétique de la langue" (29), une "psychologie des sons" (30), une "psychologie des processus phonétiques" (31). Son système phonologique est considéré « comme un plan idéal, un mécanisme psychologique » (32).

Il ne faudrait pas que la terminologie "psychologique" nous égare et nous empêche de saisir le lieu exact où s'articule le "mentalisme" de Sapir. Si Sapir se réfère à la "psychologie", ce n'est jamais par rapport à la psychologie, discipline organisée, mais par rapport à un savoir intuitif. Le "mentalisme" de Sapir, comme toutes conceptions "psychologisantes" en linguistique, n'est que l'expression d'une connaissance subjective, - et risquons-nous idéologique - des phénomènes.

#### EMPIRISME ET MENTALISME

La connaissance empirique étant incapable de distinguer, sur son propre terrain, phonèmes et variantes, c'est vers la connaissance intuitive que se tourne Sapir. Ainsi, ce n'est que par une "psychologie des sons" que Sapir parvient à combler le vide laissé par l'inexistence de la phonologie face à la phonétique. Cette psychologie des sons n'est rien d'autre qu'une connaissance intuitive de la langue, entièrement à la remorque des « jugements linguistiques émis spontanément par des non-spécialistes... » (33) sur leur propre langue. Dès lors nous comprenons toute l'ironie de Sapir pour qui « l'"ignorance" phonétique d'un indigène sans instruction se montrait plus exacte, du point de vue phonologique, que la "science" des savants » (34).

Le "mentalisme" chez Sapir ne se substitue cependant pas à l'empirisme qui semble en être l'origine. Il s'agit, bien au contraire, de deux attitudes, en apparence opposées, qui se présupposent réciproquement en un même moment, au cœur de la même théorie.

Le nécessaire décalage entre la connaissance empirique et la connaissance objective des phénomènes laisse obligatoirement apparaître un espace que viennent régulièrement combler les jugements intuitifs du linguiste. Ces jugements intuitifs, pour parvenir à un seuil respectable de crédibilité, se parent volontiers d'un tour "psychologique".

Les Linguistes sont maintenant habitués à voir certains auteurs recourir à des explications d'ordre "psychologique" chaque fois que la linguistique se trouve en défaut pour démontrer la validité d'une hypothèse. De la "psycho-systématique" de Guillaume, aux hypo-

28) *The psychological reality of phonemes*; p. 167.

29) *Sound patterns in language*; p. 148.

30) *id.*, p. 147.

31) *id.*, *ibid.*

32) *Le langage*; p. 55.

33) *The psychological reality of phonemes*; p. 167.

34) *La réalité psychologique des phonèmes*; p. 183.

thèses "psychologiques" justifiant le binarisme chez Jakobson, en passant par la conception de la langue chez Saussure ou du phonème chez Baudoin de Courtenay etc., on pourrait dresser une vaste monographie des cas où la "psychologie" est venue au secours de la linguistique défailante.

Ces exposés "psychologiques" se soucient fort peu de leur compatibilité avec la discipline psychologique dont ils prétendent dépendre. Leur fonction n'est pas de présenter aux psychologues des éléments de connaissance ou même des hypothèses de travail, qu'ils auraient malencontreusement ignorés. La véritable fonction de ces exposés "psychologiques", "mentalistes", est d'offrir une forme apparemment objective pour un savoir purement intuitif. Leur fonction est de masquer la véritable faiblesse : l'absence d'un savoir linguistique objectif.

Comment, dans ces conditions, imaginer que le "mentalisme" puisse être autre chose que le contre-coup nécessaire d'une connaissance empirique ? La fonction du "mentalisme" est précisément de poursuivre sur le plan intuitif les explications linguistiques qu'une connaissance empirique des phénomènes n'est pas à même de produire.

Dans la mesure où il ne peut engendrer linguistiquement les concepts d'une théorie phonologique, il faut bien admettre que Sapir n'a absolument pas jeté, comme on a pu le croire, les bases d'une phonologie.

Si nous devons alors caractériser la problématique phonologique de Sapir, nous dirions qu'elle est "empirico-mentaliste" et, qu'en cela elle se trouve bien en deçà d'une véritable phonologie.

#### RESUME

Souvent taxées de "mentalisme", les conceptions de Sapir sont également marquées par l'"empirisme". Ce dernier consiste à placer phonèmes et variantes dans un même plan phonique et à faire du système phonologique un "système intérieur" au système phonétique

L'aspect "mentaliste", ou "psychologique", qui ne doit rien à la psychologie, n'est que l'expression d'un savoir intuitif rendu nécessaire par l'insuffisance des conceptions empiriques.

Empirisme et mentalisme sont donc deux attitudes, en apparence opposées, qui se pré-supposent nécessairement dans la problématique phonologique de Sapir.

## الخلاصة

### أسس النظرية الحرفية عند ساپير

لقد اهتمت نظريات ( اللغوي الأمريكي ) ساپير بالنزعة « الذهنية » والواقع انها موسومة ايضا بالنزعة « الاختبارية » وهذه النزعة الأخيرة تجعل حروف اللغة والمخارج الصوتية المختلفة في مستوى واحد كما تجعل النظام الحرفي نظاما داخلا في النظام الصوتي . وليس المظهر الذهني أو النفساني - وهو لا يمت بسبب الى الدراسة النفسانية - الا عبارة عن علم يحصل بالحدس ويحتاج اليه لعدم اكتمال النظريات الاختبارية

فالاختبارية والذهنية هما موقفان متناقضان في ظاهرهما الا انهما متلازمان في النظرية الحرفية عند ساپير .

## SUMMARY

### *Sapir's phonological problematics*

Although it was often accused of "mentalism", Sapir's conception also contains some "empiricism", which consists in classifying phonemes and their variations in a unique phonic plane and to make of the phonological system one that is contained within the phonetic system.

The "mentalist", or "psychological" aspect, which owes nothing to psychology, is nothing but the expression of an intuitive knowledge made necessary by the weakness of empirical concepts.

Thus, empiricism and mentalism are two seemingly opposite attitudes which must be considered as bound together in Sapir's phonological problematics.